II.—Maryland.—11. Sir George Calvert, baron de Baltimore et fervent catholique, désireux de soustraire ses coreligionnaires aux persécutions domt ils étaient l'objet en Angleterre, obtint du roi Charles Ier une concession de terres situées au nord de la Virginie. En 1633, plus de deux cents catholiques, conduits par lord. Léonard Calvert, quittaient l'Angleterre et venaient s'établir sur les bords de la rivière Sainte-Marie, non loin de l'embouehure du Potomac. Ils donnèrent à leur colonie le nom de Maryland en l'honneur de la reine Henriette-Marie, princesse française et eatholique, épouse de Charles Ier.

Le trait caractéristique de ce nouvel établissement fut la parfaite liberté de conscience laissée aux habitants. Alors que l'intolérance régnait dans les autres colonies. le Maryland eatholique accueillait tous les malheureux qui voulait s'y réfugier, à quelque croyance religieuse qu'ils appartinssent.

Cette colonie jouissait de la paix et de la prospérité lorsqu'en 1645 des puritains, qui y avaient trouvé un asile, s'insurgèrent eontre le gouverneur, lord Calvert; ils le forcèrent à s'enfuir et pillèrent alors les maisons des catholiques, surtout celle des missionnaires.

En 1646, lord Baltimore put rentrer dans ses droits, mais quelques années plus tard, les troubles recommencèrent et, en 1692, Guillaume III, roi d'Angleterre, annulant la charte octroyée à lord Baltimore, fit du Maryland une colonie dépendant de la couronne. La religion